

le huitiesme iour du mois d'Avril l'an mil six. —
Entz quattro iours s'elbony le marquet sage de la ville
quarante ans du village de St. Dogmeil. Il deade en
la communion de nre mre la pte. de l'eglise le sestame.
duz mois le corps duquel a été enterré en l'eglise
paroissiale de Vassieux et une affixion au croix François.
Le barge frere Jeanne Michel et Claude le barge
et plusieurs autres qui ne saudre signes il fust
confesse. Et mis en extreme oration de sa admise
maladie par moy souz sig: vid: j: J: D: J:
Yves Lefèvre

Le dixi^eme jour du mois de Juin l'an mil six
cent soixante etne apr^s les tenuailles faites & la
Chapelle de St Nicaise le laungs par M^r Gilles
Cicart le Buzellier le descripte prieuré de
Maydenie & les trois proclamations des bons faits
de nos Eglises par le pape & deux prieurs des jardins
morts le lundi & le mardi de la Pentecôte le
dimanche ensuivant sans opposition la paroisse de Buzellier
le lundi de la Pentecôte le dimanche de la Trinité
et le dimanche ensuivant des offices le mardi des
protestants les fonts signes faire au prieuré de la
paroisse de Buzellier en l'absence purgement Eglise
paroisse de Buzellier aage dimanche d'auant le cinquiesme
paroisse de Buzellier aage dimanche d'auant le cinquiesme
ans filz de Mathieu le marquis de la Barge il
dame de Lebonier & Françoise le Barge il
de Françoise le Barge & de Marie le plapour
ses pere & mere de la paroisse de Buzellier
menter Confirment par moy solemnement pris
par paroisse des protestants le 7^e os Commoins de

En mariage ay profane & du consentement
du pere le sieur de l'Isle de M. guillaume
l'opare pere, de Mathieu le martinet
pere du sieur françois le barzic qd
Inventé à déclaré par françois le barzic qd
Le bénédiction nuptiale du sieur de l'Isle de l'Isle
durant les t sacrifices de la messe bolog la forme
de prière mire la pte Eglise d'Antrain sans opposition
Mathurin le barzic

Mathurin le barzic

1488
Guillaume

Mathurin le barzic

J: nicolas:

Nicolas

Yves le Barzic

Le vingt et septiesme jour de novembre mil fivecent quatre vingt
sept apres les ffaillies faites en l'Eglise paroisse de Rospes par
moy leobligement Recens le neufiesme du present Mois, et les trois
proclamaons de band aussi faites par trois jours Solemnels absurde
l'oneiesme, quatorziemes et Vingt cinqiesme jours du d' mois, ne
fessant trouue aucun empeschement canonique ny civil, Say Interroger
publiquement en mon Eglise paroissiale lebastion le sault ages
Environ dixenfans fils de Guillaume et de Françoise Anne
Salain ses pare et mere, et Françoise le Bastor ages environ
trente ans veufve de de fance henry le Martel tout de cette
paroisse et de leur consentement mutuel pris moy Solemnement
pris par parolle de present les ay conjoint en mariage En
presence du Guillame le Sault, pietre Cather, qui signe
Catherine Cather, pierre le Lan et plusieurs autres qui Interroger
ont declare mesme signez ~~et~~ Nicolas le Guicader
P: CALLE AD Recens de Rospes

L' onzième jour d'août milles cinq cent cinquante et un ans
D'entre mes lettres l'église Sébastien le Sauvage âgé de quarante
Cinq ans de cette paroisse en la lendemain son corps fut enterré
en l'église de Voyer après avoir reçu tout les sacrements
recepis d'auant le cours de sa maladie et assisté en
Connoy françois et le baron de Turenne Jan françois le Sauvage
ses enfans françois Castel et françois l'ame de ce plusieurs
autres qui ne peuvent signé Nicolas le Guiaer
Recueilli de Rossor

~~J~~ ~~1601~~
francis filius regis Henrici naturalliter de francia
de burgis et bretagne capitulo regis francie regis
capitulum duorum et de fons capitulo regis burgis
provincialis de vodopey paray nellarum
volland et burgos et burgos et burgos et burgos
duorum et burgos et burgos et burgos et burgos
~~Y~~ uel regis regis
~~V~~ uel regis regis
et burgos et burgos et burgos et burgos et burgos

franoise le Basqie agee de viron soixante quinze ans
de ceder le corps quatto et qut enterrée le vingt five en
presence de francois, de son les sainz ses enfans et de
plusieurs autres V. R. le R. R.